

Département  
du Bas-Rhin  
Arrondissement  
de Molsheim

**COMMUNE d'ERGERSHEIM**

**Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal**

Date de convocation : 21 septembre 2020

Nombre de conseillers élus

**15**

Conseillers en fonction

**15**

Conseillers présents ou représentés

**15**

**Séance du 25 septembre 2020**

Sous la présidence de Mme Marianne WEHR, Maire

**Présents** : Marianne WEHR, Maire

Éric BOEHLER, Adjoint au Maire, Carole BOEHLER, Adjointe au maire, Michèle AMAR, Christelle KOESTEL, Rémi BOEHLER, Christophe SCHIR, Emmanuel MULLER, Geoffroy LAURENT, Nathalie EBENER, Mélanie BRAND, Jean-Claude MAGER, Jonas BRAUN, Aurélie KRATZ

**Absents excusés** : Denis TOURNEMAINE, a donné procuration à Marianne WEHR.

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 28 JUILLET 2020**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 28 juillet 2020.

**Votes : 15**

**Pour : 15**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

Suivent les signatures au registre  
Pour copie conforme  
Ergersheim, le 25 septembre 2020  
La Maire  
Marianne WEHR



**Acte à classer****5\_25-09-2020**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>&gt; AR reçu &lt;</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture		Classé

**Identifiant FAST :** ASCL\_2\_2020-09-29T15-28-10.00 ( MI225544062 )**Identifiant unique de l'acte :** 067-216701276-20200925-5\_25-09-2020-DE ( Voir l'accusé de réception associé )**Objet de l'acte :** Approbation du procès-verbal de la séance du 28 juillet  
2020**Date de décision :** 25/09/2020  
Certifié  
Conforme**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 5. Institutions et vie politique  
5.6. Exercice des mandats locaux**Acte :** Approbation du procès verbal de la  
séance du 28-07-2020.PDF**Multicanal :** Non

Classer

Annuler

**Préparé**

Date 29/09/20 à 15:28

Par **SCHOCH Stéphanie****Transmis**

Date 29/09/20 à 15:28

Par **SCHOCH Stéphanie****Accusé de réception**

Date 29/09/20 à 15:48

Département  
du Bas-Rhin  
Arrondissement  
de Molsheim

COMMUNE d'ERGERSHEIM

Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 21 septembre 2020

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

15

Séance du 25 septembre 2020

Sous la présidence de Mme Marianne WEHR, Maire

Présents : Marianne WEHR, Maire

Éric BOEHLER, Adjoint au Maire, Carole BOEHLER, Adjointe au maire, Michèle AMAR, Christelle KOESTEL, Rémi BOEHLER, Christophe SCHIR, Emmanuel MULLER, Geoffroy LAURENT, Nathalie EBENER, Mélanie BRAND, Jean-Claude MAGER, Jonas BRAUN, Aurélie KRATZ

Absents excusés : Denis TOURNEMAINE, a donné procuration à Marianne WEHR.

### ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

Création d'un emploi de Rédacteur contractuel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, la création d'un emploi de Secrétaire de Mairie à temps non complet, en qualité de contractuel.

Les attributions consisteront à : assurer les missions de secrétaire de Mairie

La durée hebdomadaire de service est fixée à 28/35<sup>e</sup> pour une durée de 15 jours à compter du 17/10/2020 soit jusqu'au 31/10/2020.

La rémunération se fera sur la base de l'indice brut : 500, indice majoré : 431 et percevra une rémunération correspondant à l'échelon 09 du grade de rédacteur territorial.

Le contrat d'engagement sera établi sur les bases de l'application de l'article 3, 1<sup>o</sup> de la loi du 26 janvier 1984 modifié pour faire face à un : Accroissement temporaire d'activité :

12 mois pendant une même période de 18 mois.

**Votes : 15 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0**

Suivent les signatures au registre  
Pour copie conforme  
Ergersheim, le 25 septembre 2020  
La Maire



**Acte à classer****6\_25-09-2020**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>&gt; AR reçu &lt;</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture		Classé

**Identifiant FAST :** ASCL\_2\_2020-09-29T15-28-10.01 ( MI225544061 )**Identifiant unique de l'acte :** 067-216701276-20200925-6\_25-09-2020-DE ( Voir l'accusé de réception associé )**Objet de l'acte :** Accroissement temporaire d'activité**Date de décision :** 25/09/2020**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 4. Fonction publique  
4.2. Personnel contractuel**Acte :** Accroissement temporaire  
d'activité.PDF**Multicanal :** Non

Classer

Annuler

**Préparé**

Date 29/09/20 à 15:28

Par **SCHOCH Stéphanie****Transmis**

Date 29/09/20 à 15:28

Par **SCHOCH Stéphanie****Accusé de réception**

Date 29/09/20 à 15:32

Département  
du Bas-Rhin  
Arrondissement  
de Molsheim

Marianne WEHR  
COMMUNE d'ERGERSHEIM

Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 21 septembre 2020

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

15

Séance du 25 septembre 2020

Sous la présidence de Mme Marianne WEHR, Maire

Présents : Marianne WEHR, Maire

Éric BOEHLER, Adjoint au Maire, Carole BOEHLER, Adjointe au maire, Michèle AMAR, Christelle KOESTEL, Rémi BOEHLER, Christophe SCHIR, Emmanuel MULLER, Geoffroy LAURENT, Nathalie EBENER, Mélanie BRAND, Jean-Claude MAGER, Jonas BRAUN, Aurélie KRATZ

Absents excusés : Denis TOURNEMAINE, a donné procuration à Marianne WEHR.

**ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE**

Création d'un emploi de Rédacteur contractuel.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, la création d'un emploi de Secrétaire de Mairie à temps non complet, en qualité de contractuel.

Les attributions consisteront à : assurer les missions de secrétaire de Mairie

La durée hebdomadaire de service est fixée à 24.5/35<sup>e</sup> pour une durée de 12 mois à compter du 01/11/2020 soit jusqu'au 17/10/2021.

La rémunération se fera sur la base de l'indice brut : 500, indice majoré : 431 et percevra une rémunération correspondant à l'échelon 09 du grade de rédacteur territorial.

Le contrat d'engagement sera établi sur les bases de l'application de l'article 3, 1° de la loi du 26 janvier 1984 modifié pour faire face à un : **Accroissement temporaire d'activité** :

12 mois pendant une même période de 18 mois.

**Votes : 15 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0**

Suivent les signatures au registre  
Pour copie conforme  
Ergersheim, le 25 septembre 2020  
La Maire  
Marianne WEHR







Département  
du Bas-Rhin  
Arrondissement  
de Molsheim

COMMUNE d'ERGERSHEIM

Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 21 septembre 2020

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

15

Séance du 25 septembre 2020

Sous la présidence de Mme Marianne WEHR, Maire

Présents : Marianne WEHR, Maire

Éric BOEHLER, Adjoint au Maire, Carole BOEHLER, Adjointe au maire, Michèle AMAR, Christelle KOESTEL, Rémi BOEHLER, Christophe SCHIR, Emmanuel MULLER, Geoffroy LAURENT, Nathalie EBENER, Mélanie BRAND, Jean-Claude MAGER, Jonas BRAUN, Aurélie KRATZ

Absents excusés : Denis TOURNEMAINE, a donné procuration à Marianne WEHR.

**ADOPTION DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DU PROJET DE RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC**

Madame la Maire explique au Conseil Municipal la nécessité de procéder à des travaux de rénovation de l'éclairage public afin de réaliser des économies d'énergie et de limiter la pollution lumineuse. Les travaux consistent au remplacement des lampes sodium par du LED, à la mise en place d'éclairage public au LED dans les rues qui n'en sont pas encore pourvues et au remplacement des « luminaires boules ».

L'enveloppe globale prévisionnelle pour ces travaux est estimée à 271 294 € HT.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :**

- d'approuver le principe de réalisation des travaux de rénovation de l'éclairage public pour une enveloppe globale prévisionnelle estimée à 271 294 € HT, selon le plan de financement présenté au Conseil Municipal ;

- d'autoriser Madame la Maire à déposer une demande de participation financière auprès du Conseil Départemental du Bas-Rhin dans le cadre du Fonds de Solidarité Communale (26% du montant total HT des travaux soit 70 536 € HT).

**Votes : 15**

**Pour : 15**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

Suivent les signatures au registre  
Pour copie conforme  
Ergersheim, le 25 septembre 2020  
La Maire  
Marianne WEHR







Département  
du Bas-Rhin  
Arrondissement  
de Molsheim

COMMUNE d'ERGERSHEIM

Extrait du procès-verbal  
des délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation : 21 septembre 2020

Nombre de conseillers élus

15

Conseillers en fonction

15

Conseillers présents ou représentés

15

Séance du 25 septembre 2020

Sous la présidence de Mme Marianne WEHR, Maire

Présents : Marianne WEHR, Maire

Éric BOEHLER, Adjoint au Maire, Carole BOEHLER, Adjointe au maire, Michèle AMAR, Christelle KOESTEL, Rémi BOEHLER, Christophe SCHIR, Emmanuel MULLER, Geoffroy LAURENT, Nathalie EBENER, Mélanie BRAND, Jean-Claude MAGER, Jonas BRAUN, Aurélie KRATZ

Absents excusés : Denis TOURNEMAINE, a donné procuration à Marianne WEHR.

**ADOPTION DE LA DEMANDE DE SUBVENTION DU PROJET DE RENOVATION DE L'ANCIENNE CHAPELLE DE L'ABBAYE NOTRE-DAME D'ALTBRONN**

Madame la Maire explique au Conseil Municipal la nécessité de procéder à des travaux de rénovation dans l'ancienne chapelle de l'Abbaye Notre-Dame d'Altbronn afin de pouvoir la classer en Etablissement Recevant du Public. Vu les spécificités architecturales du bâtiment, Madame le Maire souligne que cet édifice fera office de lieu de vie culturelle, que ce soit par l'organisation de concerts ou d'expositions par exemple.

La réfection intérieure demande des travaux de mise aux normes sécurité, du point de vue incendie, secours, électricité et permettra également un accès PMR facile et adapté. Un rafraîchissement des murs, des sols et de l'éclairage est bien évidemment nécessaire. La rénovation de ce lieu demande aussi la création de sanitaires dans l'enceinte de la chapelle.

L'enveloppe globale prévisionnelle pour ces travaux est estimée à 278 000 € HT.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :**

- d'approuver le principe de réalisation des travaux de rénovation de l'ancienne chapelle de l'Abbaye Notre-Dame d'Altbronn pour une enveloppe globale prévisionnelle estimée à 278 000 € HT, selon le plan de financement présenté au Conseil Municipal ;

- d'autoriser Madame la Maire à déposer une demande de participation financière auprès du Conseil Départemental du Bas-Rhin dans le cadre du Fonds de Solidarité Communale (26% du montant total HT des travaux soit 72 280 € HT).

**Votes : 15**

**Pour : 15**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

Suivent les signatures au registre  
Pour copie conforme  
Ergersheim, le 25 septembre 2020  
La Maire  
Marianne WEHR



**Acte à classer****8\_25-09-2020**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>&gt; AR reçu &lt;</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture		Classé

**Identifiant FAST :** ASCL\_2\_2020-09-29T15-28-11.01 ( MI225544064 )

**Identifiant unique de l'acte :** 067-216701276-20200925-8\_25-09-2020-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

**Objet de l'acte :** Adoption de la demande de subvention du projet de rénovation de l'ancienne chapelle de l'abbaye Notre-Dame d'Altbronn

**Date de décision :** 25/09/2020

**Certifié  
Conforme**

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 8. Domaines de compétences par themes  
8.4. Aménagement du territoire

**Acte :** Adoption de la demande de subvention du projet de rénovation de l'ancienne chapelle de l'abbaye notre-dame d'altbronn.PDF **Multicanal : Non**

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 29/09/20 à 15:28

Date 29/09/20 à 15:28

Date 29/09/20 à 15:32

Par **SCHOCH Stéphanie**

Par **SCHOCH Stéphanie**